

« Bien-être et travail »

Michel CYMES en conférence avec Harmonie Mutuelle Mardi 5 novembre à 19h30 au CORUM de Montpellier



- Harmonie Mutuelle et le Club Prévention Santé organisent mardi 5 novembre à 19h30 au CORUM de Montpellier, une conférence animée par Michel Cymes sur le thème du « Bien-être et travail », en présence de professionnels de santé régionaux qui apporteront leurs conseils pratiques.
- De nos jours, plus de 3 millions d'actifs seraient menacés ou victimes de *burn-out*, syndrome d'épuisement professionnel, une des conséquences du stress au travail.
- L'entrée de la conférence est gratuite, ouverte à tous avec inscription préalable sur le site www.club-prevention-sante.fr et dans la limite des places disponibles.

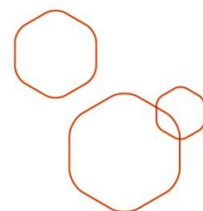
Des clés pour conjuguer bien-être et santé au travail

Comment le bien-être, une bonne santé et l'activité professionnelle sont-ils compatibles ? C'est la question de cette conférence gratuite à destination du monde de l'entreprise. Aux côtés de Michel Cymes, des professionnels régionaux de la santé et du monde du travail apporteront leurs témoignages et aborderont les techniques de gestion du stress, l'aménagement des méthodes de management, la prévention dans l'entreprise ou encore la motivation des salariés au travers d'activités mobilisatrices et gratifiantes...

Comme le rappelle Michel Cymes : « *Mieux dormir, pratiquer une activité physique modérée et régulière ou savoir déconnecter une fois à la maison participent grandement au bien-être, mais cela ne suffit pas : le lieu de travail doit être considéré comme un espace de vie où il est possible de créer du lien social et de la convivialité, un lieu où il est bénéfique d'entretenir des relations positives et valorisantes.* »

« *Avec la généralisation de la complémentaire santé prise en charge par l'employeur, l'entreprise est devenue un lieu incontournable pour aborder les questions de santé et de prévention. Sujet sensible, le burn-out, 1^{ère} cause d'absentéisme au travail, se retrouve régulièrement au cœur des préoccupations. Depuis le début de la crise économique, ce phénomène prend de plus en plus d'ampleur dans les entreprises et l'on dénombre plus de 3 millions d'actifs menacés ou victimes de burn-out. Cependant, bien-être et travail ne sont pas incompatibles dès lors que l'on se pose les bonnes questions et que l'on sait comment prévenir ce risque. Michel Cymes, accompagné de spécialistes du monde de l'entreprise apportera des réponses. Dans le cadre de sa mission prévention, Harmonie Mutuelle organise plus d'une centaine d'actions dans le grand Sud-Ouest avec une équipe de professionnels dédiés.* »

Stéphane Kergourlay, Directeur de Région sud-ouest d'Harmonie Mutuelle



6^e édition de l'Observatoire Entreprise et Santé Viavoice – Harmonie Mutuelle Révolution digitale : quels impacts sur la qualité et le bien-être au travail ?

L'étude met en avant la mutation de nos façons de travailler et la nécessité du bien-être en entreprise. Pour la 6^e édition datant de l'automne 2018, l'étude révèle que cet enjeu semble être davantage corrélé à une nécessité de reconnaissance de son travail qu'à une recherche de sens souvent mise en avant.

La reconnaissance, pilier du bien-être au travail

Les composantes du bien-être au travail sont diverses, et comprennent à la fois des éléments liés aux conditions de travail, à son organisation, au stress mais aussi aux risques psychosociaux. Parmi tous les indicateurs utilisés, la reconnaissance au travail ressort particulièrement en 2018. Elle prend largement le pas devant le sens que l'on reconnaît à son travail ou la perception de son utilité.

Selon l'étude, la reconnaissance au travail passe entre autres par la qualité des relations humaines et le salaire. Par ailleurs, l'enjeu de la reconnaissance est davantage lié à la reconnaissance des compétences. En effet, 52% des salariés pensent que leurs compétences ne sont pas assez reconnues par leurs managers et collègues, alors qu'à l'inverse, 67% des salariés jugent leur travail utile pour la société française (vs 86% des dirigeants et 70% des indépendants).

Cet observatoire met également en évidence la perception par les salariés d'une dégradation globale du bien-être au travail : pour seulement 18% des salariés, 10% des indépendants et 35% des dirigeants, le bien-être au travail s'est amélioré.

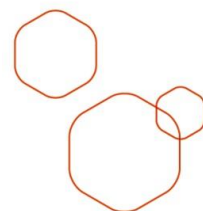
Le bien-être au travail à l'épreuve des mutations technologiques

Pour 61% des salariés et 69% des dirigeants, les nouvelles technologies ont accéléré le rythme de travail. Mais 58% des salariés, 80% des dirigeants et 66% des travailleurs indépendants estiment que les technologies ont facilité leur travail au quotidien. Par ailleurs, l'étude révèle qu'il existe un aspect paradoxal des nouvelles technologies : pour aussi bénéfiques qu'elles soient, les technologies ne peuvent pas être la solution unique du bien-être au travail. Cette « 3^e révolution industrielle » amène des inquiétudes liées aux modifications des métiers et des organisations.

Une culture d'entreprise à repenser

L'enjeu pour les dirigeants est donc d'accompagner cette transformation et valoriser les nouvelles compétences, d'abord par de la formation (plébiscitée à 75% par les dirigeants) et le renforcement du dialogue social. Mais aussi en accordant une place prépondérante au bien-être au travail, comme élément de réassurance dans un univers en mouvement permanent. Comment donc remettre plus d'humain en entreprise face à toutes ces évolutions technologiques et changements de métiers ?

Harmonie Mutuelle, engagée au service de la santé et du bien-être de ses adhérents, accompagne 60 000 entreprises clientes à mieux préparer leurs salariés à ces bouleversements, notamment dans le cadre de son programme La Santé Gagne l'Entreprise.



À propos d'Harmonie Mutuelle

Pour Harmonie Mutuelle, la santé est un capital qu'il faut promouvoir en agissant sur tous ses déterminants (physiques, économiques, sociaux, culturels, environnementaux...). **Acteur de santé globale**, elle accompagne ses adhérents dans leur parcours de vie et ses entreprises clientes dans leurs responsabilités vis-à-vis de leurs collaborateurs, en apportant des réponses solidaires et innovantes en **prévention, santé et prévoyance**.

Entreprise à **but non-lucratif**, elle s'engage au plus près de chacun pour le mieux vivre de tous par une approche à la fois démocratique et experte et propose des solutions mutualistes collectives et personnalisées, notamment grâce à ses réseaux partenaires (optique, audio et dentaire) et ses services de soins et d'accompagnement.

Ses valeurs **d'ouverture, de confiance, de transparence et de solidarité** lui permettent de tisser un lien pérenne avec ses adhérents/clients mais aussi d'accompagner les évolutions de la société en participant à la construction du 1^{er} groupe de protection sociale mutualiste : le Groupe VYV.

Harmonie Mutuelle en chiffres :

- Plus de **4,6 millions de personnes protégées**
- **Près de 1 700 élus** sur le territoire représentant les adhérents et les clients
- **Près de 60 000 entreprises clientes**
- **4 547 collaborateurs**
- **2,44 milliards d'euros de cotisations santé bruts de réassurance**
- **Près de 1000 services de soins et d'accompagnement mutualistes au sein du Groupe.**

À propos du groupe VYV

Le Groupe VYV est le 1^{er} acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France

Le Groupe VYV (Chorum, Harmonie fonction publique, Harmonie mutuelle, MGEFI, MGEN, Mutuelle Mare-Gaillard, Mutuelle Nationale Territoriale, SMACL Assurances), créé en 2017, œuvre au quotidien pour être utile à tous et à chacun tout au long de leur vie. L'ensemble des composantes du groupe et leurs 45 000 collaborateurs, protège 10 millions de personnes et propose des solutions adaptées à plus de 72 000 employeurs publics et privés. Il totalise un chiffre d'affaires de 10 milliards d'euros en assurance santé, en prévoyance, en soins et services d'accompagnement, en épargne retraite...

Au sein du groupe, VYV Care porte la stratégie de développement de l'offre de soins et de services. VYV Care rassemble plus de 1 000 structures, 25 000 collaborateurs, répartis dans 3 pôles d'activités : produits et services, soins, accompagnement.

À côté de l'assurance et de l'offre de soins et de services, le Groupe Arcade-VYV s'affirme comme le 3^e pilier du Groupe VYV. Issu du rapprochement avec le Groupe Arcade en janvier 2019, le Groupe Arcade-VYV gère 170 000 logements et compte construire un modèle unique et innovant d'habitat social au service du mieux-vivre.

Acteur engagé, avec 10 000 élus dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable. Le Groupe VYV s'affirme comme un véritable entrepreneur du mieux-vivre.

www.groupe-vyv.fr



Contacts presse Région Sud-Ouest :

Florence Millet - 06 62 01 77 61 - florence@millet-rp.fr

Isabelle Lhomme - 06 85 31 22 21 - isabelle.lhomme@harmonie-mutuelle.fr

Cyrielle Entraygues - 06 31 12 79 64 - cyrielle.entraygues@harmonie-mutuelle.fr